

Osmoderma eremita, Scopoli, 1763

Le Pique-prune ou Barbot

Insectes, Coléoptères, Cétoiniides



Adulte mâle,
Lavernat été 2006

Code Natura 2000 : 1084*

Espèce prioritaire

Description

L'Adulte : De 25 à 30 mm, c'est un coléoptère brun-noir à reflets métalliques. Les élytres ne se recouvrent pas. Les tibias sont dentés : les pattes antérieures sont tridentées alors que les pattes postérieures sont bidentées. Le dimorphisme sexuel chez cette espèce est assez marqué. Le mâle possède une ornementation de la tête, une ponctuation sur le dernier segment abdominal et il peut parfois émettre une odeur de vieux cuir ou de prune (d'où son nom).

La larve : Le vers est mélolonthoïde (larve blanche courbée en arc), il peut peser 12g au dernier stade pour 12 mm de long. Il est reconnaissable par la position et la pilosité de la fente annale et par un labre trilobé. Il peut y avoir tout de même des confusions avec des espèces aux caractéristiques similaires (cétaines du genre gnorimus).

L'Oeuf : Il est blanc de 4 à 5 mm de diamètre.

Ecologie

Cycle de développement

La durée du cycle est de deux à trois ans en moyenne.

Les oeufs : La ponte se fait entre juillet et fin-août. Les femelles pondent 20 à 80 oeufs en profondeur dans les cavités. L'éclosion a lieu trois semaines plus tard.

Les larves : Elles se développent dans la cavité durant 2 à 3 années. Trois stades larvaires ponctuent cette phase. A l'automne, lors du dernier stade, la métamorphose commence. Les larves construisent une coque nymphale dans laquelle elles hibernent en état de prénymphe. La nymphose se produit au mois d'avril après 8 mois d'hibernation.

Les adultes : Ils entrent en activité aux premières chaleurs durant les mois de mai à juin jusqu'en septembre. Les femelles vivent 2 à 3 mois tandis que les mâles sont actifs pendant 1 mois à 1 mois et demi.

Ethologie

L'activité est principalement crépusculaire ou nocturne, certaines observations ont pu être réalisées lors de journées ensoleillées et orageuses.

Une grande partie de leur vie se déroule dans la cavité (développement larvaire). L'accouplement se passe dans la cavité où l'individu a grandi mais il arrive que les adultes sortent de la cavité pour aller en occuper une autre.

La larve est saproxylophage, c'est-à-dire qu'elle se nourrit du bois dégradé des parois des cavités préalablement attaquées par les champignons et les bactéries. Son régime alimentaire est assez varié, puisque la larve consomme le bois de nombreuses essences de feuillus et d'if. L'adulte, lui, ne se nourrit pratiquement pas.

Habitat de l'espèce

L'espèce fréquente préférentiellement les cavités des arbres (espèce microcavernicole). Elle peut également se développer dans les souches ou les grumes cariées. La cavité doit contenir un volume important de terreau et doit se trouver en partie médiane de l'arbre. Dans les forêts naturelles, ce coléoptère est présent dans des chênes de 150 à 400 ans, mais aussi dans des arbres entretenus tels que les arbres greffés ou les arbres têtards. Le Pique-prune peut donc se trouver dans diverses essences d'arbres feuillus : chênes, châtaigniers, érables, charmes, frênes, saules, peupliers, tilleuls, ... A l'origine forestière (vieille futaie de chênes), l'espèce est également présente dans les milieux sylvopastoraux (vergers, bocage). Elle se retrouve aussi bien en milieu ouvert qu'en milieu fermé, cependant, la cétoine occupe plus facilement des cavités ensoleillées, et situées en hauteur.



Exemple de cavité occupée par le Pique-prune,

Lavernat, été 2007

Habitat de l'annexe I de la Directive habitats susceptibles d'être concernés

Habitats forestiers ou non dans lesquels se trouvent de vieux arbres feuillus à cavité.

Risques et menaces

Au cours de l'histoire, plusieurs facteurs ont participé à la diminution d'arbres à cavité et ont favorisé la diminution de l'aire de répartition de l'espèce.

Tels que :

- La disparition des vieux arbres et les activités sylvicoles (élimination des individus âgés ou des sujets en « mauvais état ») dans massifs forestiers.
- La disparition des activités sylvopastorales et l'abandon des pratiques traditionnelles d'entretien

des arbres têtards.

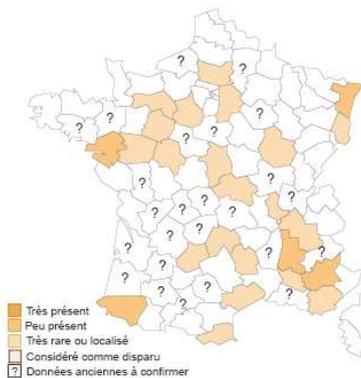
- L'arrachage des arbres d'alignement et du réseau bocager.

Répartition européenne

L'aire de répartition de l'*Osmoderma eremita* s'étend de l'Espagne à la Scandinavie et à l'ouest de la Sibérie. L'espèce est présente dans de nombreux pays de l'Union Européenne, mais elle est vraisemblablement éteinte dans une partie de son aire de répartition. La disparition est plus importante dans les pays du nord.

Répartition nationale et locale

Actuellement, la répartition française est hétérogène. Trois foyers sont encore présents : au sud-est, dans le pays basque et au nord-ouest.



En France, le Pique-prune se trouve dans les régions de bocage où l'exploitation de l'arbre têtard était importante. Depuis les années 50, les populations diminuent, l'Orne et la Sarthe sont les départements qui renferment le plus de localités où l'espèce est encore observée.

Au sein du site Natura 2000, l'espèce est potentiellement présente partout.

Statut de protection

Annexes II et IV de la Directive habitat (JOCE du 22/07/992), Annexe II de la Convention de Berne (JO du 28/08/90 et du 20/08/96), Espèce protégée au niveau national (arrêté du 23/04/07)

Cotation IUCN : Monde : vulnérable, France : en danger

Bibliographie : Rameau, Gauberville et Drapier, 2000, Cahiers d'habitats Natura 2000, tome 7, Ranius et al, 2005, Blandin et Luce, 1999, Vignon, 2006, MNHN, 2002

Lucanus cervus, Linné, 1758

Le Lucane Cerf-volant

Insectes, Coléoptères, Lucanidés

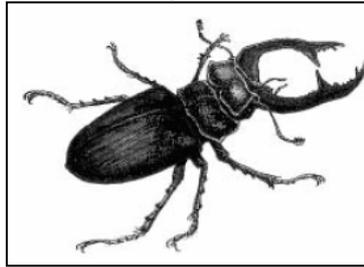


*Lucane femelle trouvée morte
au pied d'un chêne têtard
Mayet, Septembre 2007*

Code Natura 2000 :
1083

Description

L'adulte : Le dimorphisme sexuel chez cette espèce est très marqué. Le mâle de 30 à 85 mm de long possède une tête importante avec des mandibules brun-rougeâtres de taille variable (pouvant atteindre un tiers de la longueur du corps). Les élytres sont bruns. Les femelles sont plus petites (25 à 50 mm) et elles ont une tête plus réduite et les mandibules, noires, sont plus courtes.



Dessin de lucane mâle

La larve : Ce sont des vers mélolonthoïdes, blancs de 100 mm de long pesant 20 à 30 g. La tête est sclérifiée.

Ecologie

Cycle de développement

La durée du cycle est de cinq à six ans.

Les œufs : Les femelles pondent leurs œufs à proximité des souches ou au pied de vieux arbres.

Les larves : Elles se développent sur trois stades durant 4 à 5 années. A l'automne, elles forment une coque protectrice dans le sol constituée de bois et de terre, la nymphose se produit alors. L'éclosion a lieu avant l'hiver.

Les adultes : Ils sortent de la coque à la fin du printemps ou au début de l'été. L'activité des adultes est courte : 1 mois, les femelles peuvent être encore actives jusque la fin de l'été.

Ethologie

Le Lucane est crépusculaire et nocturne. L'activité optimale se situe entre juillet et août, moment où l'on peut

observer les adultes en vol. Les mandibules des mâles servent à évincer les rivaux ou à immobiliser la femelle lors de l'accouplement.

Les larves consomment du terreau issu du bois fortement déstructuré. Elles s'alimentent d'abord de racelles puis de bois mort des racines ou des souches. Elles sont polyphages. Les adultes quant à eux se nourrissent de la sève des arbres dépérissants ou blessés.

Habitat de l'espèce

C'est une espèce de plaine, qui se rencontre dans les futaies, les taillis, mais aussi au pied des arbres isolés espacés (réseau bocager, parcs, ...). Les adultes affectionnent plus particulièrement les chênes, tandis que les larves vivent dans les souches d'essences variées (hêtres, frênes, saules, chênes, marronniers, ou même des résineux comme le pin maritime).

Habitat de l'annexe I de la Directive habitats susceptibles d'être concernés

Habitats forestiers ou non dans lesquels se trouvent de vieilles souches ou de vieux arbres dépérissants.

Risques et menaces

- Dessouchage.
- Elimination des vieux arbres, des arbres morts, du bois au sol.
- Arrachage des arbres d'alignement et du réseau bocager lors de l'intensification agricole.

Répartition européenne

Le Lucane se rencontre en Europe centrale et méridionale et au Proche Orient. Il est absent au nord et dans la partie sud de l'Italie et de l'Espagne.

Répartition nationale et locale

En France, cette espèce est bien présente sur l'ensemble du territoire. L'espèce est peu menacée.



Au sein du site Natura 2000, l'espèce est potentiellement présente partout.

Statut de protection

Annexe II de la Directive habitat (JO,CE du 22/07/992), Annexe III de la Convention de Berne (JO du 28/08/90 et du 20/08/96)

Bibliographie : Rameau, Gauberville et Drapier, 2000, Cahiers d'habitats Natura 2000, tome 7, Ranius et al, 2005, Blandin et Luce, 1999, Vignon, 2006

Cerambyx cerdo, L, 1758

Le Grand capricorne

Insectes, Coléoptères, Cérambycides



Grand capricorne trouvé mort

au pied d'un chêne têtard

Mayet, Septembre 2007

Code Natura 2000 :

1088

Description

L'adulte : Il mesure entre 24 et 55 mm de long, c'est l'un des plus grands longicornes de France. Les adultes sont noirs avec l'extrémité des élytres brun-rouge. L'angle apical de l'élytre est anguleux. Le pronotum est ridé avec une excroissance sur chaque côté. Le dimorphisme sexuel est notable grâce à la longueur des antennes, celles-ci sont plus grandes chez les mâles dépassant leur abdomen.

La larve : Elle est blanche, grande de 6,5 à 9 cm au dernier stade et le thorax est plus large que l'abdomen (13 à 16 mm).

L'oeuf : l'oeuf est blanc et cylindrique.

Ecologie

Cycle de développement

La durée du cycle est de trois ans.

Les œufs : Les femelles pondent leurs œufs un à un dans les anfractuosités ou les blessures de l'arbre. La ponte dure 3 mois de juin à septembre.

Les larves : Elles apparaissent deux semaines après la ponte, le développement larvaire est de 31 mois. La première année, les larves évoluent dans la partie corticale du tronc de l'arbre. Ensuite elles s'enfoncent dans le bois ce qui crée des galeries sinueuses caractéristiques. Au cours du dernier stade de la fin de l'été à l'automne, la larve creuse une galerie ouverte vers l'extérieur qu'elle obstrue de calcaire. La nymphe se développe durant cinq à six semaines.

Les adultes : Ils restent dans la coque nymphale tout l'hiver, leur activité se déroule de juin à septembre.

Ethologie

Le *Cerambyx* est crépusculaire et nocturne. Les adultes consomment la sève qui coule de blessures fraîches

mais aussi des fruits mûrs. Les larves, quant à elles, sont xylophages, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent de bois non décomposé généralement sénescant.



Anciennes galeries de larve de Grand capricorne

Habitat de l'espèce

C'est une espèce de plaine, elle se rencontre dans tout type de milieu qui abrite des chênes âgés ou blessés. Donc elle occupe aussi bien des arbres en milieu forestier qu'en milieu anthropisé (zones bocagères, parcs) ou des arbres isolés. Elle fréquente essentiellement les chênes, mais on peut la trouver sur les châtaigniers (*Castanea sativa*), les frênes (*Fraxinus excelsior*), les saules (*Salix spp.*), les ormes (*Ulmus spp.*), le charme (*Carpinus betulus*), ...

Habitat de l'annexe I de la Directive habitats susceptibles d'être concernés

Milieus forestiers caducifoliés avec du chêne et tous les habitats avec de vieux chênes.

Risques et menaces

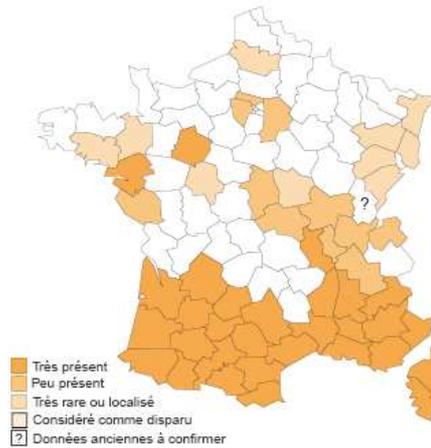
- Disparition des milieux forestiers sub-naturels.
- Elimination des larves du Grand capricorne dans les futaies de production sylvicole.
- Elimination des vieux chênes des haies champêtres pour des raisons sanitaires ou de sécurité.

Répartition européenne

Le grand capricorne possède une aire de répartition assez large sur toute l'Europe. On le rencontre également au nord de l'Afrique et dans l'Asie mineure. C'est une espèce méridionale, très présente au sud de la France, en Italie et en Espagne. Elle se raréfie au nord de l'Europe où elle existe dans les anciennes forêts.

Répartition nationale et locale

En France, elle est bien présente au sud, elle se raréfie au nord.



Au sein du site Natura 2000, l'espèce est potentiellement présente partout.

Statut de protection

Annexes II et IV de la Directive habitat (JOCE du 22/07/1992), Annexe II de la Convention de Berne (JO du 28/08/90 et du 20/08/96), Espèce protégée au niveau national

Cotation IUCN : Monde : vulnérable, France : statut indéterminé

Bibliographie : Rameau, Gauberville et Drapier, 2000, Cahiers d'habitats Natura 2000, tome 7, Ranius et al, 2005, Blandin et Luce, 1999, Vignon, 2006, MNHN, 2002